DÉPUTÉ; UNE FONCTION SOUVENT MÉCONNUE...

Stéphane Bergeron

Député de Montarville
et porte-parole du Bloc Québécois
en matière d'affaires étrangères
et de développement international

MESSAGE DE VOTRE DÉPUTÉ

BLOC Québécois

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION:
1990, rue Léonard-de-Vinci
Bureau 201
Sainte-Julie, Québec
J3E 1Y8

Tél.: 450 922-BLOC (2562)
Téléc.: 450 922-1223
Sans frais: 1 833 615-0376

BUREAU PARLEMENTAIRE:
Chambre des communes
Édifice de la Justice
Bureau 910
Ottawa, Ontario
K1A 0A6

Tél.: 613 996-2416
Téléc.: 613 995-6973

Stephane.Bergeron@parl.gc.ca
Stephane.Bergeron.net
@StephaneBergeronMontarville
@Sbergeron
@Sbergeron.bq

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Alors que les beaux jours se pointent et que le mercure remonte peu à peu, nous permettant de profiter de tout ce que la nature en éveil a à offrir, l'activité parlementaire et diplomatique redevient progressivement des plus fébriles à Ottawa, et ce, malgré les soubresauts de cette pandémie qui n'en finit plus de finir.

À ce propos, d'ailleurs, les gens peuvent penser que les députés passent le plus clair de leur temps à se «crêper le chignon». C'est, du moins, l'impression qu'ils retiennent souvent des quelques extraits que leur servent périodiquement les médias, extraits qui sont souvent tirés de la période de questions... qui ne dure, chaque jour, que 45 minutes! Le travail des parlementaires est donc beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît à la lumière de ce qui est généralement rapporté dans les médias.

Je souhaite donc profiter de cet envoi parlementaire pour vous présenter différentes facettes de mon travail de député. À titre de porte-parole du Bloc Québécois en matière d'affaires étrangères et de développement international, par exemple, j'ai notamment l'opportunité d'échanger avec de nombreux diplomates et représentants étrangers dans le but d'intensifier nos relations et d'accroître notre compréhension mutuelle ou de prendre part aux travaux de comités visant à approfondir nos connaissances au sujet de certains enjeux et de formuler des propositions, mais je profite de chacune de ces rencontres pour faire découvrir la spécificité québécoise à mes interlocuteurs.

D'ailleurs, que ce soit à titre de législateurs, de contrôleurs des activités du gouvernement ou de protecteurs du citoyen, les députées et députés du Bloc Québécois n'ont de cesse de défendre les intérêts des Québécoises et Québécois. Et alors que la nouvelle coalition néo-libéralo-démocrate semble déterminée à susciter de la chicane en multipliant les empiètements dans les juridictions du Québec et des provinces, le Bloc Québécois, lui, continuera de promouvoir une approche constructive et porteuse de résultats pour les Québécoises et Québécois.

Bonne lecture!

Stéphane Bergeron

STÉPHANE BERGERON
Député de Montarville

EN QUOI CONSISTE LA TÂCHE D'UN DÉPUTÉ?

Les fonctions des parlementaires sont diverses, mais on peut les regrouper en trois grandes catégories:

Crédit photo: Chambre des communes

- la fonction de **législateur**,
  - soit celle d'adopter et, selon certaines conditions, de proposer les lois qui régissent notre société;
- la fonction de **contrôleur des activités gouvernementales**,
  - soit celle visant à s'assurer que le gouvernement dépense à bon escient l'argent des contribuables et qu'il agisse dans l'intérêt public;
- la fonction d'**ombudsman ou protecteur du citoyen**,
  - soit celle permettant d'intercéder auprès des ministères et agences gouvernementales au nom de commettantes et commettants de la circonscription représentée au Parlement.

Dans tous les cas, les députées et députés peuvent recourir au Parlement et, par ricochet, aux médias pour faire avancer les dossiers qui relèvent de leurs responsabilités. Dans l'éventualité où vous seriez aux prises avec des problèmes ou que vous auriez des questions touchant le gouvernement fédéral, il vous est possible de faire appel à votre député, M. Stéphane Bergeron, ainsi qu'aux membres de son équipe. Vous trouverez d'ailleurs les coordonnées pour joindre l'un ou l'autre des bureaux dans cet envoi parlementaire.

Les champs de compétences du gouvernement fédéral, donc celles sur lesquelles une députée ou un député de la Chambre des communes peut intervenir, sont, entre autres: l'assurance-emploi, l'immigration, l'impôt fédéral, les pensions de la sécurité de la vieillesse et le supplément de revenu garanti, les prestations d'urgence déployées dans la foulée de la pandémie de COVID-19, les passeports et les douanes, les affaires étrangères et la défense (dont les anciens combattants), etc.

D'une manière plus générale, la députée ou le député, principalement par l'entremise du bureau de circonscription et de son personnel, transmet quotidiennement une foule de renseignements et d'avis sur un large éventail de programmes et de services gouvernementaux, et travaille de concert avec les autorités du Québec et des localités représentées dans le meilleur intérêt de la population.

PORTE-PAROLE EN MATIÈRE D'AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL, QU'EST-CE QUE ÇA SIGNIFIE?

Le chef du Bloc Québécois, M. Yves-François Blanchet, a tout particulièrement confié à M. Stéphane Bergeron la responsabilité de porte-parole de sa formation politique en matière d'affaires étrangères et de développement international. À ce titre, il est, en quelque sorte, le vis-à-vis bloquiste de la ministre des Affaires étrangères et du ministre du Développement international. Il est également le vice-président du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international et siège par ailleurs sur le Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement.

Délégation parlementaire au Mexique

Séance de breffage sur les enjeux retenant l'attention de l'OTAN et sur la situation en Ukraine avec le vice-amiral Bishop et le commander Thériault à Bruxelles.

Cela fait en sorte que Stéphane Bergeron est fréquemment appelé à rencontrer nombre de diplomates et représentants étrangers, tant ceux de passage au Canada que ceux en poste à Ottawa ou au Québec. Par le truchement de la technologie, il a aussi été en mesure d'échanger avec plusieurs collègues et représentants étrangers durant la pandémie, mais également dans le cadre d'un déplacement au Mexique et d'un autre, plus récent, en Europe.

Les travaux des comités sur lesquels il siège retiennent aussi une bonne partie de l'attention de Stéphane Bergeron. Jusqu'à présent, il a pu se pencher, avec ses collègues, mais aussi avec des fonctionnaires fédéraux, des experts et représentants étrangers, sur une foule de questions, dont le conflit en Ukraine, l'équité vaccinale, la situation au Tigré, au Xinjiang, au Tibet, à Hong Kong, à Taïwan ou en Haïti, le phénomène des cyberattaques, les effets de la pandémie sur les populations vulnérables, les relations avec la République populaire de Chine, etc. Ces échanges permettent de demeurer au fait des changements qui ont cours sur la scène internationale et de formuler des recommandations, afin de faire évoluer la politique étrangère fédérale, mais aussi, bien modestement, de contribuer à l'édification d'un monde meilleur!

Rencontre avec cinq députées ukrainiennes de passage à Ottawa; Mmes Mariya Ionova, Anastasia Radina, Lesia Zaburanna, Yevheniya Kravchuk et Ivanna Klympush-Tsintadze

Rencontre avec l'ambassadeur du Royaume de Belgique à Ottawa, S.E. M. Patrick Van Gheel

Rencontre avec le représentant de Taïwan à Ottawa, M. Winston Chen

BUDGET FÉDÉRAL; UNE AUTRE DÉCEPTION...

Le gouvernement libéral a déposé, le 7 avril dernier, son premier budget depuis les élections de septembre dernier et l'instauration d'une clique néo-libéralo-démocrate pour tenter d'en détourner le sens... Malheureusement, mais sans grande surprise, aucune des demandes formulées par le Bloc Québécois, dans la foulée des attentes de Québec, n'a vraiment été prise en compte...

Alors que le dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) tirait une nouvelle fois la sonnette d'alerte et donnait 3 ans au monde pour diminuer les émissions de gaz à effets de serre, Ottawa a décidé d'autoriser le projet *Bay du Nord* et de continuer à subventionner les pétrolières. La transition verte n'est donc toujours pas au programme du gouvernement fédéral, et ce, en dépit de l'urgence planétaire criante!

La santé se retrouve aussi dans une zone de turbulences, puisque le gouvernement libéral continue de faire la sourde oreille aux demandes pressantes des provinces et du Québec, qui réclament unanimement une hausse substantielle et pérenne des transferts en santé. Ottawa ne fait toujours pas sa juste part, alors que la pandémie a tragiquement révélé les limites de notre système de santé. Qu'à cela ne tienne, poussés par leurs alliés néodémocrates, les libéraux continuent à dépenser sans compter dans des projets plus ou moins pertinents ou qui ne relèvent carrément pas des juridictions fédérales...

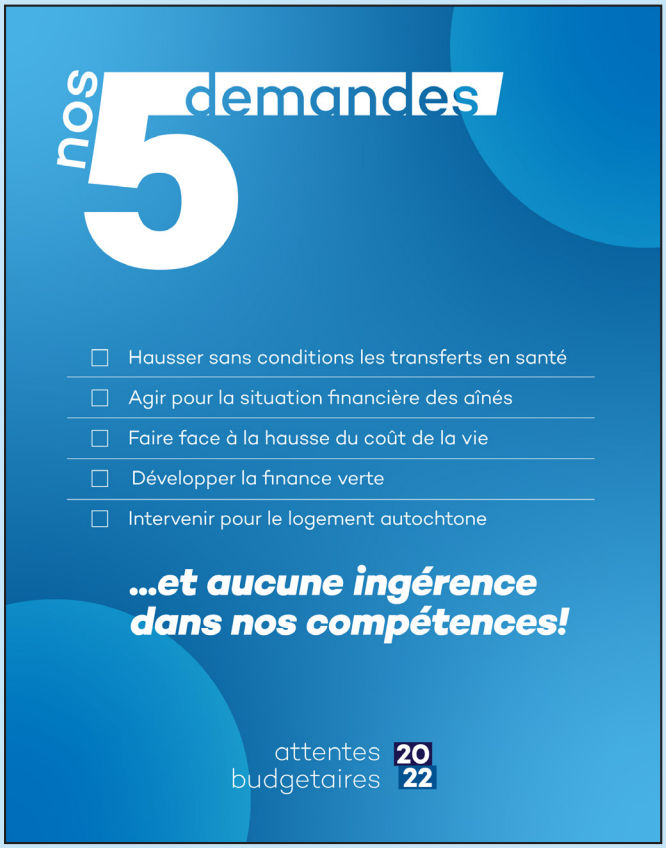

L'inflation galopante, qui touche l'ensemble de la population, et la situation précaire de nos aînés ou des personnes atteintes d'une maladie grave ne semblent ne pas avoir davantage ému Ottawa.

Le Bloc Québécois maintient qu'il faut augmenter de 1 300$, sur trois ans, la pension de la sécurité de la vieillesse pour l'ensemble de nos aînés, et ce, dès l'âge de 65 ans. D'autres mesures doivent être déployées pour que nos concitoyennes et concitoyens, ainsi que nos entreprises, puissent faire face à la hausse du coût de la vie.

Prière de recycler ce bulletin parlementaire lorsque vous voudrez en disposer.